

À Tournai

Où introduire la demande ?

Quand introduire la demande ?

Comment introduire la demande ?

Allocation d'études

En ligne :

allocations-etudes.cfwb.be

Par courrier :

Service des Allocations d'études de la
Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Van Opré, 89 - 5100 Jambes

Date limite : **31/10/2026**

En ligne (de préférence) :

allocations-etudes.cfwb.be

Par courrier :

au moyen d'un formulaire imprimable :
allocations-etudes.cfwb.be

Aide pour l'impression des supports de cours

Au Service d'aide aux étudiants
Attn. Stéphanie Coupie
Rue du Gategnies, 6 - 7500 Tournai

ou

par mail :
stephanie.coupie@uclouvain.be

Dès réception de la réponse positive de
l'allocation d'études de la Fédération
Wallonie Bruxelles et
au plus tard le 30/09/2027

Au moyen du formulaire
téléchargeable à déposer à
Stéphanie Coupie
ou
envoyer par courrier
uclouvain.be/formulaires-aide

Réduction sur les droits d'inscription

EN PRIORITÉ :

au Service des Allocations d'études de
la Fédération Wallonie-Bruxelles
en ligne ou par courrier postal

SI REFUS OU NON ELIGIBILITÉ :

Au Service d'aide aux étudiants
Attn. Stéphanie Coupie
Rue du Gategnies, 6 - 7500 Tournai
ou par mail :
stephanie.coupie@uclouvain.be

Date limite FWB : **31/10/2026**
Pas de date limite pour le Service d'aide
aux étudiants

FWB : en ligne ou par courrier
allocations-etudes.cfwb.be
Service d'aide aux étudiants,
uniquement par mail :
stephanie.coupie@uclouvain.be
Avec documents demandés en pièces
jointes en PDF et en **nommant chaque**
PDF en fonction de son contenu
uclouvain.be/formulaires-aide

Aides sociales et financières

Prendre un rdv obligatoire via

Le Service d'aide aux étudiants
Attn. Stéphanie Coupie
Rue du Gategnies, 6 - 7500 Tournai

ou

par mail :
stephanie.coupie@uclouvain.be

Pas de date limite

Prendre un rendez-vous avec
l'assistante sociale (Stéphanie Coupie)
stephanie.coupie@uclouvain.be
Uniquement le lundi et le jeudi
Formulaire de demande et liste des
documents à fournir téléchargeables
uclouvain.be/formulaires-aide